

Initiatives ministérielles

frais de cette générosité du Parti libéral à l'égard de ses amis aisés.

Je pense que le projet de loi S-9 est une honte totale pour le Parti libéral. Il devrait être gêné de nous présenter un tel projet de loi. J'espère qu'il se sent aussi mal à l'aise que certains de ses députés, qui semblent se rendre compte que ce projet de loi n'est pas une bonne priorité pour le Canada. Ce n'est pas non plus une bonne priorité pour la Chambre des communes.

• (1320)

Que dire des agriculteurs? Nous sommes en train de donner aux familles riches un dégrèvement rétroactif à 1988, mais qu'en est-il des agriculteurs des Prairies? Qu'est-ce que le gouvernement a fait pour les agriculteurs? Il a éliminé le tarif du Nid-de-Corbeau, une subvention au transport, ce qui revient à empêcher 25 p. 100 de la population agricole du Canada de gagner sa vie dans l'agriculture. Pourtant, le gouvernement va donner aux très riches des centaines de millions de dollars supplémentaires. C'est une réforme fiscale de la pire espèce.

Pourquoi pas un régime fiscal honnête qui persuaderait les Canadiens qui gagnent leur vie que le fardeau fiscal est partagé par les plus riches? Le gouvernement libéral ne donne pas cette assurance aux Canadiens ordinaires, à ceux qui travaillent et à ceux qui se cherchent un emploi.

Les députés libéraux pratiquent à merveille l'art du double langage lorsqu'ils abordent cette question. Le député de Gander—Grand Falls a particulièrement bien expliqué les dangers de cette mesure législative et sa faible priorité auprès du gouvernement libéral. Le Parti libéral agit souvent ainsi; lorsqu'un projet de loi est embarrassant, lorsqu'il risque de nuire à la majorité des Canadiens et de favoriser quelques bien nantis, le parti fait dire à quelques députés: «Cette mesure n'est pas valable, mais nous n'allons pas voter contre et nous n'allons pas déclarer publiquement que le projet de loi est mauvais. Cependant, nous allons affirmer très clairement que nous ne sommes pas satisfaits de ce qui se passe.»

Il est temps que les Canadiens prennent conscience du fait que les députés du Parti libéral du Canada tiennent un double discours. Ils le font efficacement. Je veux qu'ils comprennent bien que les Canadiens ne l'accepteront plus.

Ce projet de loi n'est pas le premier à favoriser les riches. Dans son budget de février dernier, le gouvernement a abordé la question des fiducies familiales. Les fiducies familiales coûtent des millions et des millions de dollars chaque année aux contribuables canadiens à cause du manque à gagner en recettes fiscales, des centaines de millions au cours des quatre ou cinq dernières années. Une fiducie familiale permet aux familles riches de mettre leurs revenus et leurs actifs à l'abri de l'impôt de Revenu Canada. Par conséquent, les familles riches ne contribuent pas équitablement aux recettes du pays.

Lors du dernier budget, les libéraux ont affirmé qu'ils régleraient la situation des fiducies familiales afin d'obtenir plus d'argent pour la population canadienne. Quand? En 1995? Non. En 1996? Non. En 1997? Encore non, car il faut un peu de temps pour régler ce genre de choses. Ils le feront peut-être en 1999, un an ou deux après les prochaines élections fédérales. Voilà à quel moment le Parti libéral s'attaquera à cette question. Il aide les familles et les sociétés les plus riches du Canada.

Les néo-démocrates sont entièrement opposés à ce genre de priorités, alors qu'il existe de si nombreux chômeurs, que le régime d'assurance-chômage est attaqué de toutes parts, que le financement de l'éducation est réduit et que les soins de santé sont constamment menacés. Les néo-démocrates continueront de défendre les Canadiens ordinaires dans les dossiers de ce genre, notamment en ce qui concerne l'équité fiscale. Nous demandons au gouvernement de revoir le projet de loi, de le modifier, de le renvoyer au Sénat et d'aviser le Sénat que nous n'allons pas l'adopter.

M. Jim Abbott (Kootenay—Est, Réf.): Monsieur le Président, je voulais prendre la parole aujourd'hui pour dire que je trouve tout ce débat tristement futile. J'abonde dans le sens du député de Kamloops. Il est pourtant bien rare qu'un député réformiste soit d'accord avec un député néo-démocrate.

C'est de questions plus pertinentes que nous devrions débattre, par exemple d'une réforme fiscale en profondeur comme l'ont proposé le député de Broadview—Greenwood et le député réformiste de Calgary—Centre. Nous devrions proposer des mesures législatives offrant une protection adéquate, en particulier aux personnes âgées dans le cadre du RPC. Nous devrions réformer de façon réaliste le régime de soins de santé et rendre aux provinces leurs pouvoirs et une plus grande marge de manoeuvre fiscale. Si je regarde dans le *Feuilleton*, je vois que, outre ce projet de loi S-9 tristement futile, les autres initiatives ministérielles à l'ordre du jour sont: le projet de loi C-90, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise, inscrit au nom du ministre des Finances, le projet de loi C-106, Loi concernant la Commission du droit du Canada, inscrit au nom du ministre de la Justice et le projet de loi C-105, Loi mettant en oeuvre des conventions en matière d'impôts sur le revenu, inscrit au nom du ministre des Finances. Nous devrions nous occuper de projets de loi plus sérieux que ceux-là.

• (1325)

C'est une journée des plus inhabituelles, mais je tiens à souligner, et en cela je m'associe sans réserve au député de Kamloops, que ce projet de loi, comme tous ceux qui nous sont proposés par le gouvernement, est tristement futile. Pourquoi ne pas proposer à la Chambre des mesures significatives pour la population canadienne?

M. Wayne Easter (Malpègue, Lib.): Monsieur le Président, je veux parler du projet de loi S-9 et m'attarder sur certaines de ses dispositions. Je tiens, tout d'abord, à féliciter mon collègue,